

Réponse de la liste « Pertuis Autrement »-Roger Pellenc

En préambule, aux réponses à votre questionnaire, je me permets de vous rappeler que le problème de la dégradation de la Qualité de Vie dans le Centre Ancien me préoccupe depuis mon élection, en 2001, avec mes 6 colistiers, au Conseil Municipal. C'est pourquoi, dans le cadre de l'organisation de notre future équipe municipale, en cas de succès aux échéances électorales de mars, j'ai prévu de créer un poste d'Elu, résidant dans votre quartier, avec délégation pour le suivi du Centre.

En complément, je souhaite que cette équipe soit opérationnelle dès le lendemain des élections et que des résultats tangibles soient obtenus très rapidement dans tous les domaines (sécurité, propreté, stationnement, incivilités, déchets....).

1. Sécurité – Délinquance :

1.1 Comment pensez vous améliorer la sécurité et diminuer la recrudescence des incivilités dans le centre historique ?

Depuis le début de mon mandat, en 2001, avec mes 6 collègues Elus du Groupe de l'Opposition, nous n'avons pu que constater, impuissant (n'étant pas l'exécutif) l'aggravation des problèmes de Sécurité dans la Vieille Ville (vols, trafic de tous types, incivilités, troubles de voisinage) ; et ce malgré les chiffres « ronflants » du Maire actuel, annonçant une réduction du nombre de délits entre 2001 et 2007, sous sa mandature !

D'ailleurs, parmi mes concurrents à l'élection municipale, certains ont eu des postes d'adjoint (e), donc du pouvoir entre leurs mains et ce sans rien faire sur le terrain. ! Je ne pense pas être le « chevalier blanc » et pouvoir tout résoudre dans le Centre Historique, au lendemain de l'élection, en cas de succès, mais la réponse à votre question passe par 2 types d'action :

a) une action technique:

- en équipant le Centre d'un réseau de télésurveillance avec des caméras,
- en réalisant un éclairage public complet du Centre
- en améliorant la propreté des rues (machines de nettoyage modernes et silencieuses)
- en régulant le flux de véhicules au Centre Ville (bornes escamotables dans certaines zones par exemple)

b) un véritable engagement de la part du futur Maire et une action sur le comportemental des citoyens :

- en organisant plus efficacement la présence tant de la police municipale que de la police nationale dans le Centre
- en m'impliquant directement pour rencontrer et avertir les « perturbateurs de l'ordre public ». Vous savez, je crois beaucoup à la pédagogie du modèle et je suis prêt à me rendre « sur le terrain », avec mon écharpe tricolore, accompagné du Commandant du Commissariat et du patron de la Police Municipale, afin de mettre en garde les contrevenants. Ailleurs, ce type d'action a souvent permis de résoudre 80 % des

problèmes, pourquoi pas à Pertuis! Par contre il faut que le futur Maire en ait le courage politique, avec l'appui des Associations de Quartier.

- En verbalisant sévèrement, en final, les contrevenants à l'ordre public ; malheureusement, la phase ultime face, aux débordements, reste la sanction légale !

1.2 Comment pensez vous régler les problèmes de stationnements sauvages (sabots, fourrière...)?

Avant d'engager des mesures coercitives, il faut que la Municipalité puisse offrir, aux habitants du Centre, la possibilité de garer leur véhicule, a proximité, sans perturber le voisinage et en conservant une souplesse d'utilisation (proximité notamment et horaires d'ouverture 24h/24 H). D'ailleurs tant dans mon programme, que pendant mon mandat actuel d'Elu, j'ai toujours milité pour le développement de parkings de proximité y compris avec des garages intégrés et tarifs préférentiels pour les habitants du Centre Ville (je vous renvoie pour cela vers notre Journal Pertuis Autrement N° 11 de mars 2006, où nous proposons un parking à étages de 400 places (dont 100 garages) au lieu du nouveau parking Vigne, de la Dévalade, avec une période d'amortissement inférieure à 30 ans ! D'ailleurs, ce projet ne doit pas être ridicule, car il a été repris par une liste concurrente, d'une adjointe du Maire actuel !)

Conjointement, il faut revoir tant l'aménagement des places de stationnement dans la vieille ville et réguler les accès de certaines rues par des bornes pneumatiques « télé gérées » (gestion à distance) afin de contrôler les accédants. Il est évident, que cette action ne pourra que s'intégrer dans le plan de circulation que je compte mettre en place rapidement dans Pertuis.

En final, si malgré ces aménagements les contrevants perdurent, je n'hésiterai pas à employer des moyens plus coercitifs (verbalisation, sabots de blocage, mise en fourrière des véhicules (avec une fourrière de proximité sur Pertuis)

1.3 Pensez vous revoir le plan d'éclairage actuellement insuffisant et favorisant le développement de la délinquance dans le centre historique ?

Comme je vous l'ai développé à la réponse de votre première question, la mise en place d'un réseau d'éclairage public est une des composantes fondamentales pour lutter contre l'insécurité et rendre plus performante, notre surveillance nocturne, par réseau de caméras.

Je pense que d'ailleurs nous devrions pouvoir bénéficier de certaines subventions, en argumentant sur la mise en valeur de notre patrimoine architectural (maison, hôtels particuliers,...) et sur les économies d'énergies dans le cadre du Développement Durable, une des composantes incontournable de notre programme.

1.4 Que pensez-vous des propriétaires privés qui vendent leur bien ou des locataires qui quittent le centre historique pour les raisons que nous avons développé dans notre pétition et que comptez vous faire pour endiguer ce phénomène qui prend de l'ampleur ?

Je trouve navrant que certains propriétaires privés soient contraints de quitter cette partie de la Ville, qu'ils ont très souvent choisi par amour du patrimoine communal, du fait du comportement incivique d'une minorité de la population. Cependant, je les comprends et ferai peut être de même, avec la situation actuelle.

Néanmoins, je pense qu'en remettant de l'organisation et de l'implication du premier Magistrat dans le Centre Ville, nous puissions redonner de la Qualité de Vie et du « bon Vivre dans le Centre Ancien ». Ainsi, naturellement, la désertification et l'abandon du Centre par certains, devraient s'estomper rapidement.

2. Propreté et embellissement du centre historique:

2.1 Que pensez vous faire pour améliorer la propreté du centre historique ?

Je reste persuadé que les salariés communaux font de leur mieux avec les moyens et la désorganisation actuelle des services communaux. Cependant, le résultat n'est pas à la hauteur de l'attente des Pertuisiens, car le Centre Ancien comme la Ville ne respirent pas la propreté ! Je compte mener l'action corrective sur 2 axes :

1^{er} axe : les techniques

-moderniser les moyens de nettoyage (balayuses nouvelle génération et silencieuses notamment)

-adopter des techniques de nettoyage innovantes et peu onéreuses (hydrauliques ou pneumatiques avec désodorisation intégrée)

-revoir l'organisation du service de la voirie et notamment la planification des interventions, en relation tant avec les Associations de Quartier, que les responsables Communaux. D'ailleurs, mon futur Adjoint aux Travaux en relation avec l'Adjoint chargé de l'Environnement, aura pour objectif, dès ma future prise de fonction, de nous (Associations de Quartier et le Conseil Municipal) proposer un Plan Propreté de « Pertuis 2008-2014 » (avec les organisations et les investissements nécessaires).

-réaménager les points de collecte des déchets en concertation avec tous

2nd axe : la volonté politique de conserver un Pertuis propre !

Tout aménagement ou investissement ne pourra être pertinent que si les Citoyens collaborent pleinement, avec une attitude comportementale digne et à la hauteur de l'enjeu. Pour ce faire, je compte lutter, avec l'appui des Associations, contre les quelques personnes qui viennent parfois « perturber et ternir » la vie de tout un quartier !

2.2 Quelles sont vos intentions concernant la réfection des rues et places du centre historique (rue Durance, rue et place de l'Ange...)

Il est vrai que nous devons mettre en valeur tout le patrimoine du Centre Ancien (pas seulement les places et les rues). Mon espoir est que tout touriste, tout Pertuisien ait plaisir et envie de découvrir nos richesses, actuellement masquées. Je compte en effet engager un programme de réhabilitation du Centre, dont la durée sera malheureusement dépendante de notre sagacité à trouver des aides et subventions (jusqu'au niveau de l'Europe). Je vous mentirai, si j'affirmais que cette action pourra être menée rapidement ! Cependant dans la future organisation municipale, je compte m'appuyer, pour cela sur 2 collaborateurs Elus :

- un Elu référent du Centre Ville, assurant l'interface avec les Associations
- un élu ayant en charge la recherche et le suivi de toutes les demandes de subvention

Par contre très rapidement, nous proposerons un Schéma Directeur, à long terme (minimum sur 5 ans) d'aménagement de la réhabilitation du Centre Ancien, dont la définition des priorités se fera avec la participation des Associations de Quartier.

2.3 Souhaitez vous réaliser des places piétonnes ?

Il me semble incontournable, afin de redonner de la vie au Centre, de prévoir des places piétonnes.(au moins en période estivale, dans le cadre d'un « galop d'essai »). Tant le réaménagement de la Place Mirabeau, que l'aménagement de la place St Pierre (avec la récupération de la zone d'ordures du « Bari », couplée à un projet de théâtre de plein air, que je vous ai présenté lors de ma visite du mois de janvier) font partie de mon programme électoral et de mes ambitions pour la Ville.

3. Vie Sociale :

3.1 Comment pensez vous revitaliser le centre historique et développer la vie sociale au cœur de Pertuis ?

Le Centre Ancien doit redevenir le « poumon de la Ville » et pour ce faire, comme pour les poumons de l'Homme, l'air doit être de bonne qualité, afin d'assurer le fonctionnement optimal. Nous devons donc engager un certain nombre d'actions correctives afin de :

- rendre propre la Ville
- réguler la circulation afin de favoriser le déplacement des piétons
- sécuriser le centre ancien en combattant toute forme de trafic
- réhabiliter les voiries
- lutter contre les incivilités

Ensuite naturellement, il faudra aider tant les commerçants (nouveaux magasins, nouveaux restaurants, nouveaux cafés.....) que les citoyens à « créer de la vie au Centre ».Je pense qu'un des indicateurs de la réussite de ce projet, sera l'augmentation du taux de fréquentation des touristes (le village de Lourmarin y est bien arrivé !) Cela ne pourra ce faire qu'avec la collaboration entre les Associations et les Elus en charge des Associations, de la Culture, du Centre Ancien et du Patrimoine.

3.2 Pensez-vous que le plan de circulation actuel du centre historique soit propice à son développement ? (déblocage de l'axe rue de la république – rue François Maurel – Place Saint-Pierre)

En premier lieu, il n'existe pas actuellement de plan de circulation, tant de la Ville que du Centre Ancien. Le Maire actuel, nous en parle depuis 2001, alors que nous venons de signer seulement, en fin 2007, un marché d'études avec un Cabinet Parisien ! Une étude de plus pour la Ville avec les conclusions d'un rapport qui ne seront remises qu'après les échéances électorales (quelle en sera crédibilité pour la future équipe municipale ?).

Par contre, le choix des hypothèses du plan de circulation à venir, que je ferai avec mon équipe et les Associations, sera la « pierre angulaire » du Schéma Directeur « de la réhabilitation du Centre Ancien ». Donc, il m'est difficile à ce jour de faire des projections très fines sur les futurs projets d'aménagement)

Néanmoins nous avons déjà envisagé, avec notre équipe à l'avenir ! Notamment, je pense que la rue F. Maurel, réaménagée, avec la place St Pierre (cf. question N° 2.3, avec son théâtre de plein air, un parc de stationnement) doit devenir le second poumon de la Ville, le premier étant le cours le la République (de type « haussmannien », que nos prédécesseurs, élus visionnaires, ont construit il y a, maintenant plus de 100 ans).La Place St Pierre devra, ensuite, déboucher sur la future coulée verte, que sera l'aménagement des rives de l'EZE (parcours de santé, promenade,...).

3.3 Adhèrez-vous au projet de recentralisation des multiples annexes de la mairie en un seul lieu, au cœur du centre historique, étendant la mairie actuelle sur la « Voûte des Arts » ou ailleurs ?

Comme je l'ai exprimé maintes fois, depuis des années en Conseil Municipal, l'éclatement géographique des services municipaux sur plus de 10 emplacements différents, n'est pas propice à une optimisation du fonctionnement des services (perte de temps pour les citoyens et pour les fonctionnaires). J'adhère donc à une centralisation optimale des différents services dans un souci d'efficacité, mais à mon sens, toujours en Centre Ville.

Par contre, je ne puis me prononcer sur telle ou telle solution que vous évoquez (notamment le regroupement de la Mairie actuelle et des maisons mitoyennes de la Voûte des arts), le Maire ne nous ayant jamais présenté la moindre esquisse sur ce projet !

D'ailleurs, lors de la présentation de notre projet de parking à étages à la Dévalade, j'avais imaginé que nous pourrions peut être y construire, au niveau de la rue de l'Hôpital, la future Mairie, tout en conservant l'actuelle, pour les cérémonies officielles, par exemple.

3.4 Quelle est votre politique en matière de logements sociaux dans le centre historique ?

Je vous rappelle, que pour les municipalités, le respect d'un certain quota (20%), pour les logements sociaux, reste une obligation dans le cadre de la Loi SRU. Malheureusement, Pertuis, comme d'autres Villes de la région est en retard, et combler ce déficit, sera une des contraintes du mandat du futur Maire.

Par contre, l'implantation de ces logements, qu'ils soient en Centre Ville ou ailleurs dans la Ville, passe par le respect des obligations contractuelles entre les bailleurs (sociétés d'HLM) et les locataires, bénéficiaires des logements (respect des règles de bon voisinage, d'entretien du patrimoine, de propreté en relation avec la Mairie..).

4. Pertuis en Luberon ou banlieue nord d'Aix en Provence ?

4.1 Que pensez-vous de l'adhésion de Pertuis à la CPA (Communauté du Pays d'Aix) ?

Je vous précise, que je me suis permis d'inverser la réponse aux 2 premières questions. En effet, je pense que l'adhésion à la CPA en 2001, par le Maire, a été un choix judicieux car nous avons plus de relations économiques, culturelles ou autres avec Aix en Provence, qu'avec d'autres communes du Vaucluse.

Par contre, adhésion n'est pas synonyme de non maîtrise, et là, à vrai dire le Maire a quelque peu failli, car nous n'avons jamais eu de compte rendu d'activités des 7 Elus Pertuisiens, membres du Conseil Communautaire (dont le Maire en tant que vice-Président).

En conclusion, la CPA est un bon choix et je m'engage, en cas d'élection à :

- rendre compte régulièrement, auprès du Conseil Municipal et des citoyens de l'action de notre équipe à la CPA (difficultés, défense de nos projets et dossiers)
- demander la Présidence de la Commission Economie, du fait de mon passif professionnel, dans ce domaine, afin de « booster » Pertuis et ses projets industriels
- obtenir un siège au Conseil d'Administration de la SEMEPA, pour le Maire de Pertuis

4.2 Que pensez-vous des actions de la SEMEPA au cœur du centre historique et pensez vous poursuivre ce partenariat à date échu ?

La réhabilitation du Centre, ne pourra se faire qu'avec l'aide de la CPA, qui certainement risque de poursuivre une collaboration, avec une Société d'Economie Mixte, comme la SEMEPA, ce qui ne devrait pas être un obstacle, avec une vigilante implication du Maire de Pertuis.

Je ne pourrai difficilement m'y opposer. Par contre, c'est pourquoi, comme évoqué ci-dessus, qu'il faut que le Maire soit membre du Conseil d'Administration, et que la SEMEPA nous soit redevable régulièrement de ses comptes. L'implication de Pertuis passe obligatoirement par une maîtrise et un contrôle permanent des opérations de transfert du patrimoine (avec un affichage régulier, auprès des Associations, dans un souci de transparence).

4.3 Que pensez-vous de l'adhésion de Pertuis au Parc du Lubéron et de leur dernière charte très restrictive ?

Je vous rappelle que l'adhésion annuelle au Parc du Lubéron coûte de l'ordre de 50 000 euros, au contribuable Pertuisien ; et je vous avoue humblement que depuis le début de mon mandat, en 2001, j'arrive difficilement à en estimer les retombées financières ou autres, pour la Ville ! Par contre, la nouvelle Charte votée récemment en Conseil Municipal, nous apporte un certain nombre de contraintes tant dans le domaine de l'urbanisme que de la publicité, par exemple.

La nouvelle équipe municipale disposera, comme actuellement, d'un Elu siégeant au Conseil d'Administration ; je compte m'appuyer sur ce représentant du Conseil Municipal, pour comprendre le mécanisme du fonctionnement de « cette grosse machine » et décider, avec le Conseil et les Pertuisiens, du devenir de notre collaboration avec le Parc.

En conclusion, en espérant avoir répondu à vos attentes, je me tiens, ainsi que toute notre équipe à votre disposition pour toute information complémentaire. Soyez convaincus que nous serons à votre écoute, et que l'atteinte des objectifs, pour l'amélioration de la Qualité du Centre Ancien, ne pourra se faire qu'en étroite collaboration avec votre Association.